

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 19 juin 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

**2019 DU 116** Dénomination allée des Justes parmi les Nations (4e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination " allée des Justes parmi les Nations " à celle de " allée des Justes de France " (4e) ;

Vu l'avis du Conseil du 4e arrondissement, en date du 3 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination "allée des Justes parmi les Nations" est substituée à celle de "allée des Justes de France", allée commençant au 17, rue Geoffroy l'Asnier et finissant au 14, rue du Pont Louis-Philippe (4e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**